

## ASSEMBLEE NATIONALE

14 décembre 2005

---

### DROIT DE PRÉEMPTION ET PROTECTION DES LOCATAIRES EN CAS DE VENTE D'UN IMMEUBLE - (n° 2599)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 18

présenté par

MM. Le Bouillonnec, Bloche, Mme Lepetit, MM. Dumont, Masse, Dreyfus,  
Mme Saugues, MM. Charzat, Blisko, Mme Gautier, M. Caresche  
et les membres du groupe Socialiste

---

## ARTICLE 2

Supprimer cet article.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de revenir aux dispositions en vigueur plus protectrices des locataires.